



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SÉGUR **DE LA SANTÉ**

**STRATÉGIE RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS SÉGUR
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

INVESTIR POUR LA SANTÉ DE TOUS EN PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR

DOSSIER DE PRESSE
JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021



I ÉDITO



Olivier Véran,
ministre des Solidarités
et de la Santé

Nous l'avions promis, nous l'avons fait, ensemble. Sept mois après avoir annoncé le montant d'investissement dédié à la Région par le Ségur de la santé, l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur a élaboré sa stratégie régionale des investissements en santé pour la période 2021-2029.

Nous l'avions aussi promis : changer de méthode, changer de vitesse, faire confiance aux acteurs, donner des marges de manœuvre, pour définir les réponses les plus adaptées aux besoins des territoires. Telles sont les marques de fabrique de la stratégie régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur. Changement de méthode, car la stratégie est issue d'une discussion abondante et constructive avec les acteurs de terrain et les élus locaux ; c'est une œuvre collective et je tiens ici à remercier tous les contributeurs à ces travaux. Changement de vitesse car en sept mois seulement, malgré le contexte sanitaire sans précédent, tous les territoires ont désormais la visibilité sur les projets qui amélioreront leur prise en charge.

Enfin, et c'est surtout cela qui m'importe, le territoire est le centre de notre politique. Les projets prioritaires dans la stratégie répondent sur chaque territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur aux besoins de santé et de prise en charge des personnes âgées identifiés par les acteurs. Le Ségur garantira donc partout l'accès aux soins et modernisera l'offre de soins dans tous les territoires.



Brigitte Bourguignon,
ministre déléguée
auprès du ministre
des Solidarités et de
la Santé chargée de
l'Autonomie

La crise a accéléré notre prise de conscience de l'obsolescence du modèle de l'Ehpad. Les Français ne veulent plus d'établissements vétustes, dépersonnalisés, ou isolés. Notre stratégie fera de l'Ehpad un lieu plus médicalisé pour les résidents, avec un accompagnement en soins accru et le recours au numérique. L'Ehpad de demain sera aussi plus ouvert sur son territoire, grâce à des tiers lieux qui amèneront la vie culturelle, sportive et associative au sein des établissements. Enfin, l'Ehpad deviendra un véritable lieu de vie respectueux de l'humain, et chaleureux pour tous, dont les professionnels. Avec le plan d'investissement du Ségur, l'État sera au rendez-vous via une enveloppe de 2,1 milliards d'euros sur quatre ans, dont 450 millions d'euros ont déjà été mobilisés en 2021. Cet effort sera décidé au plus proche des territoires en confiant aux ARS une mission de concertation impérative avec les acteurs professionnels locaux et collectivités territoriales.



Philippe De Mester,
directeur général de
l'ARS Provence-Alpes-
Côte d'Azur

Le volet investissement du Ségur de la santé est une opportunité sans précédent pour améliorer le système de santé de notre région : plus d'1,5 milliard d'euros sont mobilisés pour soutenir les établissements sanitaires et médico-sociaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce plan de soutien sur cinq à dix ans active plusieurs sources de financement destinées à soutenir les investissements du quotidien comme les investissements structurants. L'ARS Paca complétera les crédits du Ségur en réservant 150 millions d'euros de crédits du Fonds d'intervention régional (FIR) au cours des dix prochaines années. Ces crédits permettront aussi l'assainissement financier des établissements de notre région où beaucoup d'entre eux sont en difficulté en raison du poids de leur dette.

Un état des lieux a été réalisé dans chaque département afin d'identifier les sujets prioritaires. Dans de nombreux cas, la réponse aux besoins passe par une meilleure coopération entre des acteurs qui travaillent encore insuffisamment ensemble, via notamment le déploiement d'outils numériques.

Une stratégie pour l'investissement dans les établissements sanitaires et les Ehpad a ainsi pu être construite pour les dix prochaines années. Un objectif a été largement partagé : offrir un meilleur accès à la santé pour toutes et tous. Cette ambition implique de faire oeuvre commune et que l'ensemble des acteurs de santé, qu'ils soient hospitaliers, médico-sociaux ou libéraux, se rapprochent.

Dans le cadre d'une concertation active en lien avec les acteurs et partenaires de notre territoire, l'agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engage pour répondre à l'ampleur des besoins de la population. Je tiens à remercier vivement l'ensemble de ces partenaires mobilisés dans l'élaboration de notre stratégie régionale d'investissement.

Je salue les collectivités régionales, départementales et intercommunalités qui ont décidé de s'associer à ce plan exceptionnel par leurs contributions financières.

SOMMAIRE

LE SÉGUR – RÉINVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ	5
LES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN RÉGION PACA : UNE RÉPONSE MASSIVE AUX ENJEUX DE SANTÉ DU TERRITOIRE	6
LES RESSOURCES HUMAINES : UN INCONTOURNABLE DU SÉGUR DE LA SANTÉ	7
1,511 MILLIARD D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX EN PACA	8
LES 6 AXES PRIORITAIRES DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	10
QUELQUES PROJETS SOUTENUS EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	12
ANNEXES	18

LE SÉGUR – RÉINVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

En juillet 2020, le Ségur de la santé a été un moment historique pour le système de santé français alors que ce dernier était confronté à une crise épidémique d'ampleur inédite. L'ensemble des acteurs – professionnels de santé, patients, institutionnels – s'est réuni autour d'une même table afin d'identifier les principales pistes de modernisation et d'accélération de la transformation de notre système de santé. Au terme d'une concertation de plus de 50 jours, le Gouvernement s'est engagé à transformer en profondeur notre système de santé, en se fixant quatre priorités :

- transformer les métiers, et revaloriser les soignants ;
- définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service de la qualité des soins ;
- simplifier les organisations et le quotidien des équipes médico-soignantes ;
- fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers.

Les premiers engagements du Ségur de la santé mis en oeuvre portaient sur la revalorisation des soignants. Ils ont été annoncés par le Premier ministre Jean Castex lors de la signature des Accords à Matignon le 13 juillet 2020 et concernent plus de 1,5 million de professionnels des établissements de santé et des Ehpad. Cette revalorisation sans-précédent, comprenant une revalorisation socle mais aussi une revalorisation des carrières, a été mise en oeuvre dès l'automne 2020. Mais au-delà de cette reconnaissance nécessaire des soignants, un investissement était nécessaire pour massivement moderniser le système de santé, dans les territoires, dans le médico-social, et dans le numérique en santé. Le Ségur prévoit donc 19 milliards d'euros d'investissement, dont 6 milliards issus du plan France Relance.

En mars 2021, le Premier ministre Jean Castex, le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran et la ministre chargée de l'Autonomie Brigitte Bourguignon ont lancé la stratégie nationale d'investissements en santé à Cosne-Cours-sur-Loire, avec le parti pris déterminé d'une déconcentration des enveloppes et de la définition de la stratégie, pour être au plus près des besoins de santé des territoires.

Sept mois plus tard, malgré le contexte sanitaire, les ARS ont élaboré leur stratégie régionale des investissements Ségur, donnant la visibilité sur les projets qui seront réalisés dans les territoires sur la période 2021-2029 grâce au Ségur. La stratégie régionale de chaque ARS est issue d'un travail d'étroite discussion avec les acteurs de terrain et les élus locaux, dans l'esprit de démocratie sanitaire du Ségur. Les territoires sont au centre de l'analyse des besoins de santé et des projets proposés portent une réponse globale aux priorités de santé de ces territoires, à la fois sur le champ sanitaire, médico-social, santé mentale.

Le Gouvernement est pleinement engagé à moderniser et adapter notre système de santé et l'accès aux soins pour tous et partout sur le territoire.

LES INVESTISSEMENTS SÉCUR EN RÉGION PACA : UNE RÉPONSE MASSIVE AUX ENJEUX DE SANTÉ DU TERRITOIRE

Une concertation menée par l'ARS pour définir, avec l'ensemble des acteurs locaux et élus, les priorités d'investissement en santé dans les territoires

La concertation s'est organisée au niveau régional avec l'appui de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) en lien avec les préfets, le conseil régional, les conseils départementaux, les fédérations d'établissements et les représentants des professionnels libéraux. Au niveau départemental, les conseils territoriaux de santé (CTS) se sont réunis à deux reprises afin de partager la méthode, les constats et les projets incontournables.

Sur une période de six mois à compter de mai 2021, cette série de concertations a permis d'impliquer les différentes parties prenantes de la CRSA. Ce plan, présenté en septembre 2021, est l'occasion pour l'ARS Paca de mettre en pratique des axes d'amélioration suggérés ou constatés pendant la crise de la Covid-19.

Plusieurs enjeux autour du volet investissement du Ségur doivent être pris en compte dans notre stratégie régionale d'investissement :

- les inégalités sociales de santé : elles sont particulièrement prégnantes dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse ainsi que dans certaines villes des Alpes-Maritimes. En région Paca, le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale (17,3 % contre 15,1 %) ;
- la démographie médicale, avec la nécessité d'attirer des personnels médicaux vers les zones déficitaires (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, une partie du Vaucluse, des Alpes-Maritimes et du Haut-Var) ;
- le vieillissement démographique plus important en comparaison du niveau national : 1 personne sur 5 sera âgée de 75 ans et + en 2040 contre 1 personne sur 10 en 2020 ;
- le grand nombre de projets nécessaires et différés pour des situations financières dégradées ;
- les opportunités de restructuration de l'offre ;
- un objectif de facilitation des parcours.

Pour ce faire, nous pouvons compter sur le cofinancement important des collectivités locales (à savoir le conseil régional, les conseils départementaux, les métropoles d'Aix-Marseille Provence et de Nice-Côte d'Azur ainsi que plusieurs communes). Sans celui-ci, nous ne pourrions pas répondre à l'ensemble des besoins.

LES RESSOURCES HUMAINES : UN INCONTOURNABLE DU SÉCUR DE LA SANTÉ

Pilier fondamental du Ségur de la santé, les ressources humaines constituent le fer de lance de notre stratégie régionale d'investissement. De nombreux soignants ont bénéficié d'une revalorisation salariale pour leur engagement de tous les instants, y compris pendant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. L'augmentation des quotas de formations ainsi que la fin du numerus clausus en sont également des symboles forts.

AUGMENTATION DES QUOTAS DE FORMATIONS* EN RÉGION PACA

+ 20 % sur les 5 prochaines années
dont les formations médicales

Places supplémentaires en formations paramédicales

Infirmiers
diplômés d'état

+ 500

entre 2020 et 2022*

Aides-soignants

+ 540

d'ici à 2022

+ 100 places

dans le cadre de
l'expérimentation ARS /
Conseil régional / ANFH sur
les contrats d'apprentissage

Masseurs-
kinésithérapeutes

+ 76

places supplémentaires
à l'étude, sur demande
du président de région
auprès du ministère des
Solidarités et de la Santé

* Aix-Marseille Université innove et met en place une formation d'infirmiers en pratiques avancées dédiée aux urgences.

REVALORISATION SALARIALE DES SOIGNANTS EN PACA

255,7 millions d'euros en 2021

soit

+ 183 € net par mois en moyenne

1,511 MILLIARD D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX EN PACA

ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

743
millions d'euros

pour restaurer les
capacités financières
des établissements
en situation de
surendettement

30 établissements
sanitaires

403
millions d'euros
d'investissement

pour soutenir les
projets et transformer
l'offre de soin dans les
établissements de santé

+

150 millions d'euros
mobilisés directement par l'ARS
au titre du Fonds d'intervention
régional (FIR)

115
millions d'euros
d'investissement
du quotidien

pour les établissements
de santé de la Région

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

89,5
millions d'euros
d'investissement

pour soutenir les
projets et transformer
la prise en charge et
l'accompagnement
dans les Ehpad

29 établissements
et services
médico-sociaux

6,4*
millions d'euros
d'investissement
du quotidien

pour soutenir
92 Ehpad
de la Région

+

5* millions d'euros
mobilisés directement par l'ARS
pour soutenir 117 Ehpad
au titre du FIR

INVESTISSEMENTS PRÉVUS SUR L'ANNÉE 2021 EN RÉGION PACA

INVESTISSEMENTS DU QUOTIDIEN

40 pour les établissements
sanitaires
millions d'euros

11,4 pour les Ehpad
(209 établissements)
millions d'euros

SÉGUR NUMÉRIQUE

4,9 pour 113 établissements susceptibles d'être
accompagnés dans le cadre du programme
SUN-ES*
millions d'euros

+

7,9 au titre du Fonds d'intervention régional en
appui aux projets SI des structures de santé
millions d'euros

+

7 alloués au plan ESMS Numérique destiné à la
modernisation du dossier usager informatisé
millions d'euros

=

19,8 millions d'euros

* Le programme SUN-ES vise à poursuivre les efforts pour amener l'ensemble des établissements sanitaires – quels que soient leur statut, leur taille et leur activité – vers un plus grand niveau de maturité de leur système d'information.

LES 6 AXES PRIORITAIRES DE LA STRATEGIE RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

L'objectif est de saisir l'opportunité des nécessités d'investissement pour servir des axes prioritaires :

■ Redonner des marges de manœuvre financières aux établissements surendettés

L'endettement moyen important des établissements de santé de la région se traduit par un déficit chronique d'investissements. Cette situation a des répercussions tant sur la qualité d'une offre de soins marquée par la vétusté des bâtiments et des équipements, que sur les conditions de travail des personnels. Avec une dotation de plus de 740 M€ destinée à restaurer les marges de manœuvre financières, ce sont 80 établissements de la région qui vont bénéficier de ce soutien et vont donc pouvoir, au moins en partie, assainir leur situation financière. Une bouffée d'oxygène qui va leur permettre de porter à nouveau des projets d'investissement garantissant à la fois une offre de soins de qualité sur leur territoire et une plus grande attractivité pour les personnels grâce à des conditions de travail améliorées.

■ Décloisonner pour répondre en transversalité aux besoins de santé sur les territoires

L'enjeu est d'orienter la stratégie régionale d'investissement en santé pour accompagner les transformations de l'offre hospitalière, de ville et médico-sociale, en fonction des enjeux locaux, des contraintes, des opportunités locales et de leurs évolutions. Il s'agit de mettre en œuvre une logique de parcours du patient grâce à des rénovations hospitalières, d'intégration de chaque projet dans une approche ville-hôpital (lien avec les CPTS, maisons médicales de garde, partenariat avec la médecine libérale dès la conception d'un projet, par exemple en imagerie). L'appui du numérique dans les projets d'investissement contribue à cette approche décloisonnée. Le Ségur numérique sera déployé en Paca de sorte que dans chaque département, les échanges de l'ensemble des acteurs (ville, hôpital, médico-social) puissent se développer.

■ Combler les besoins sanitaires faisant le plus défaut

Cela implique notamment l'extension des capacités de soins critiques, la mise à niveau de certains services d'urgence ou encore l'évolution des modalités d'accompagnement des personnes âgées (création d'unités de soins palliatifs, intervention au domicile, accueils temporaires, etc.).

■ Rénover ou reconstruire des établissements n'offrant plus les conditions d'une prise en charge digne et sécurisée

De nombreux établissements publics présentent un taux élevé de vétusté. Malgré d'importantes opérations de reconstruction et de rénovation menées depuis 2013, l'état du bâti des Ehpad publics reste de manière générale très dégradé. Ces travaux de rénovation sont primordiaux autant pour garantir une bonne prise en charge des usagers ainsi que pour favoriser la démographie médicale.

■ **Favoriser une meilleure coopération publique/privée**

La coopération entre les acteurs de santé, quel que soit leur statut, constitue un axe majeur de la stratégie d'investissement. Face au défi d'une démographie médicale en tension et à la nécessité de maintenir une offre de qualité sur tous les territoires, la coopération inter hospitalière publique-privée pourra constituer une réponse aux enjeux de recomposition de l'offre de soin sur certains territoires.

■ **Soutenir l'installation dans les territoires les plus à risque en matière de démographie médicale**

Une partie du Fonds pour la modernisation et l'investissement en santé (FMIS) est réservée à des projets de ville dans les territoires prioritaires. Les projets d'établissement sont invités à prendre en compte les acteurs de ville. L'évolution préoccupante de la démographie médicale nécessite une attention particulière pour les zones en situation de fragilité sociale. Des financements complémentaires sont rendus possibles par l'ARS Paca par l'intermédiaire du Fonds d'intervention régional (FIR).

QUELQUES PROJETS SOUTENUS EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

RESTRUCTURATION ET RÉHABILITATION DU CENTRE HOSPITALIER DE RIEZ

Alpes-de-Haute-Provence

Situé en zone rurale, le centre hospitalier de Riez est éloigné des pôles de santé du département (45 minutes de Manosque) et couvre 14 communes. Il regroupe une offre sanitaire réduite (médecine et soins de suite et de réadaptation) et une offre médico-sociale pour personnes âgées (Ehpad et places de services de soins infirmiers à domicile) dans des locaux vétustes.

Le projet de réhabilitation (Ehpad) et de reconstruction partielle (sanitaire) a pour vocation de mettre à niveau le site pour satisfaire dans la durée aux attentes du bassin de population, en matière de qualité, de sécurité et d'adaptation de l'offre de soins, permettant ainsi d'ancrer le positionnement du centre hospitalier de Riez dans l'offre de premier recours en lien avec le dispositif de labellisation des hôpitaux de proximité.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE POUR LE CH DE RIEZ :

2 700 000 €

CENTRE HOSPITALIER D'EMBRUN : VERS LA RECONSTRUCTION D'UN NOUVEL HÔPITAL

Hautes-Alpes

Le projet d'investissement porté par l'hôpital d'Embrun a pour objectif la reconstruction et relocalisation de son bâtiment principal, qui concentre l'activité sanitaire. Il s'agit de l'activité de médecine, de soins de suite et de réadaptation, du service d'accueil des urgences et du centre périnatal de proximité. L'activité gériatrique restera déployée en ville, sur deux Ehpad en ville dont un ayant vocation à réintégrer l'Unité de soins longue durée.

Le projet s'inscrit dans la volonté de participer à l'organisation des prises en charge de proximité sur le territoire, à travers notamment la structuration de parcours de santé. L'établissement s'engage à poursuivre sa collaboration à l'organisation des filières pour lesquelles il est associé (urgences, gériatrie, psychiatrie, femme-enfant, soins palliatifs, oncologie entre autres) et le développement de partenariats et de collaborations avec différentes structures de soins afin de favoriser la complémentarité de l'offre de soins sur le bassin Embrunais. Est par ailleurs envisagé l'adossement de la maison de santé au nouvel hôpital.

Le centre hospitalier souhaite également accroître son rôle dans la prévention de l'épuisement des aidants (renforcement de l'accès direct en service de médecine gériatrique...).

MONTANT DE L'AIDE DÉJÀ ALLOUÉE AU CH D'EMBRUN :

3 500 000 €

MONTANT DE L'AIDE COMPLÉMENTAIRE ENVISAGÉE POUR LE CH D'EMBRUN :

11 600 000 €

CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE : PLATEFORME VILLE-HOPITAL

Alpes-Maritimes

La structuration des parcours de soins et des filières spécialisées est l'objectif majeur de ce projet dans une vision intégrée qui articule ville, hôpital et médico-social.

Avec l'identification de quatre plateaux de 800 m² au CH de Grasse, cette plate-forme permettra la création d'un lieu d'exercice mixte destiné à répondre aux enjeux démographiques et d'offres de soins importants sur ce territoire du moyen pays.

Avec le développement d'un exercice coordonné entre les futurs professionnels de la structure et entre ces professionnels et leurs partenaires, trois filières sont identifiées au sein du projet :

- la filière sport santé pour renforcer et structurer l'offre de rééducation hospitalière et de ville de manière coordonnée ;
- la filière ophtalmologie avec la structuration d'un plateau de consultation & le développement d'une offre mobile de dépistage avancé dans le moyen et le haut pays grassois ;
- la filière médecine pour proposer des modes d'exercices partagés à des médecins voulant s'installer en ville tout en gardant une forme d'exercice hospitalier.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE POUR LE CH DE GRASSE :

2 250 000 €

RECONSTRUCTION DE L'HÔPITAL D'AUBAGNE : LE PROJET « NOUVEL HÔPITAL »

Bouches-du-Rhône

Le projet de reconstruction du CH d'Aubagne vise à consolider une offre de soins de proximité en lien avec tous les acteurs de santé du territoire.

Les filières de soins seront renforcées, particulièrement en médecine avec le développement de l'hôpital de jour. Les activités autour de la femme et de l'enfant seront réorganisées grâce à la construction d'une nouvelle maternité. La filière gériatrique constituera également un axe fort du projet afin de faire de l'hôpital d'Aubagne un établissement de recours sur le territoire, en lien avec les établissements médico-sociaux.

Enfin, dans une logique de campus santé, le projet a vocation à intégrer tous les acteurs intéressés (médecine de ville, associations, acteurs locaux...) et la dimension développement durable est pleinement intégrée à la réflexion.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE POUR LE CH D'AUBAGNE :

92 000 000 €

CENTRE HOSPITALIER D'ARLES : RESTRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS AUTOUR D'UNE COOPÉRATION PUBLIQUE/PRIVÉE

Bouches-du-Rhône

Le projet porté par le CH d'Arles emporte la restructuration de l'offre de soins du secteur arlésien autour d'un partenariat avec le privé, prévoyant l'accueil de l'activité de chirurgie de la clinique Jeanne d'Arc.

Pour ce faire, le projet prévoit l'extension de la capacité des blocs opératoires, la création de locaux pour la chirurgie ambulatoire et la rénovation d'une unité d'hospitalisation. Il est également prévu la création d'un bâtiment pour les consultations publiques et libérales, ainsi qu'un réaménagement des soins critiques avec une extension de capacité et une reconstruction des laboratoires.

Ce projet vise donc un double objectif de modernisation de l'hôpital et de coopération avec un acteur de la santé privé pour apporter une meilleure réponse aux besoins sur ce territoire.

MONTANT D'AIDE DÉJÀ ALLOUÉE AU CH D'ARLES :

3 500 000 € / 2 500 000 €

(ARS)

(Conseil régional)

MONTANT D'AIDE COMPLÉMENTAIRE ENVISAGÉE :

15 000 000 €

(ARS)

HÔPITAL EUROPÉEN DE MARSEILLE : ANCRAGE DE L'OFFRE HOSPITALIÈRE AU COEUR DE LA VILLE

Bouches-du-Rhône

Dans le but de pérenniser l'ancrage de l'Hôpital européen au coeur de la ville, le plan d'accompagnement du Ségur s'est concrétisé en premier lieu par l'ouverture de cinq salles de bloc opératoire dont quatre sont destinées à accompagner le virage ambulatoire, accéléré par la crise sanitaire. En ligne avec cette réflexion ambulatoire, un nouvel hôpital de jour de médecine sera également ouvert début 2022 dont l'activité sera orientée vers les maladies chroniques.

Par ailleurs, la capacité de l'unité de soins de rééducation post réanimation à orientation respiratoire a pu être doublée, élargissant ainsi l'adaptabilité de l'offre en soins critiques. Enfin, des investissements engagés sur les infrastructures techniques et logicielles vont permettre la modernisation du système d'information.

MONTANT D'AIDE AU TITRE DE L'ASSAINISSEMENT FINANCIER ALLOUÉ À L'HÔPITAL EUROPÉEN :

43 000 000 €

DRAGUIGNAN : RESTRUCTURATION HOSPITALIÈRE EN DRACÉNIÉ

Var

La restructuration globale du site à travers un projet de schéma directeur immobilier, déposé en mai 2021, a pour objectif de consolider les parcours de soins et les filières spécialisées dans une vision intégrée ville/hôpital, en lien avec le médico-social.

La rénovation des unités d'hospitalisation de chirurgie et de médecine sera mise en œuvre et leur taille sera harmonisée à 15 lits. Une importante remise à niveau des blocs opératoires sera réalisée avec la mise en conformité des locaux, l'amélioration de l'organisation, l'intégration du bloc obstétrical et le rapprochement de l'unité de chirurgie ambulatoire. Enfin, le service des urgences et celui des soins critiques, ainsi que la prise en charge en psychiatrie et les activités médico-sociales seront également réaménagés.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE POUR L'HÔPITAL DE LA DRACENIE :

12 000 000 €

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON : MODERNISATION DE L'OFFRE HOSPITALIÈRE AU COEUR DE NOS TERRITOIRES

Vaucluse

Il s'agit de la modernisation d'un établissement de référence pour son territoire, permettant de faire face aux besoins du territoire en augmentant les capacités de réanimation et de soins continus, des urgences, de l'hémodialyse.

La qualité des conditions d'accueil des tours de médecine et chirurgie sera grandement améliorée. La modularité des locaux sera augmentée, pour mieux s'adapter aux crises. La perspective d'un bâtiment complémentaire, construit en début de projet, inclut le virage ambulatoire, et permet une réponse plus rapide aux besoins de la population d'une offre publique de qualité. La proposition faite par le CH Avignon est concomitante avec la rédaction de son projet médico-soignant présenté fin 2021.

MONTANT D'AIDE DÉJÀ ALLOUÉE AU CH D'AVIGNON :

9 000 000 €

MONTANT D'AIDE COMPLÉMENTAIRE ENVISAGÉE POUR LE CH D'AVIGNON :

58 500 000 €

Des projets médico-sociaux pour améliorer la prise en charge des personnes âgées en établissements et le maintien à domicile

TRANSFORMATION DE L'OFFRE ET REQUALIFICATION DE L'EHPAD DE LA FONDATION « SAINT JEAN DE DIEU » À MARSEILLE

Bouches-du-Rhône

Situé sur le 14^e arrondissement de Marseille (en plein cœur des quartiers Nord), au sein d'une structure implantée depuis plus de 150 ans, l'Ehpad de la Fondation « Saint Jean de Dieu » qui accueille actuellement 245 résidents présentant des profils fragiles (personnes en situation de grande précarité, personnes en cours de réinsertion âgées de plus de 60 ans et atteintes de troubles géro-psi-chiat-riques importants) sera fortement restructuré avec un leitmotiv affiché : « Recevoir, soigner, respecter les plus pauvres parmi les pauvres ».

Une partie des bâtiments sera requalifiée afin de renforcer l'accessibilité, dédoubler les chambres et accentuer la coopération avec le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

La capacité de la structure sera en outre fortement redéployée, le futur Ehpad entendant s'inscrire dans une démarche d'ouverture sur son territoire : un « Ehpad hors les murs » sera ainsi mis en place. Un accueil de jour et des places d'hébergement temporaire d'urgence seront développées. La structure entend également créer une résidence autonomie et une maison médicale ouverte sur le quartier. Enfin, un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) de nuit sera installé et l'offre sera étendue aux personnes handicapées vieillissantes.

L'ARS A COMMENCÉ À ACCOMPAGNER CE PROJET VIA DES CRÉDITS AU TITRE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES À HAUTEUR DE 250 000 € EN 2021

MONTANT DE L'AIDE À LA RÉALISATION DU PROJET (DÉPENSE SUBVENTIONNABLE) :

10 000 000 €

SOLLIÈS-PONT : RECONSTRUCTION DE L'EHPAD FELIX PEY

Var

L'objectif du projet est double : reconstruire un établissement neuf et adapter l'offre aux besoins du territoire et à l'évolution de la dépendance. D'une capacité de 78 lits, il remplacera l'actuel établissement dont les installations ne répondent plus aux normes et besoins des personnes accueillies, et sera relocalisé dans un éco-quartier de la commune.

Cette reconstruction s'accompagne d'une extension par la création de 18 places supplémentaires. Ainsi, le futur Ehpad bénéficiera de l'effet levier du Ségur investissement. À ce titre, il vise à améliorer la qualité de vie des résidents comme celle des professionnels.

L'Ehpad entend également créer un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) de jour et de nuit, et s'inscrire dans une démarche d'ouverture vers l'extérieur et de soutien aux aidants via le déploiement d'un dispositif « hors les murs » en faveur du maintien à domicile.

MONTANT D'AIDE À LA RÉALISATION DU PROJET (DÉPENSE SUBVENTIONNABLE) :

13 900 000 €

MONTANT DE LA SUBVENTION AU TITRE DU PLAN D'AIDE À L'INVESTISSEMENT :

3 500 000 €

ANNEXE 1 : LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES MONTANTS D'AIDE – VOLET ASSAINISSEMENT FINANCIER

L'objectif de ce volet assainissement financier est de restaurer les capacités financières des établissements en situation de surendettement. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, cet investissement s'élève à **743 millions d'euros**.

Département	Établissement	TOTAL (arrondi en milliers)
Alpes-de-Haute-Provence	CHI DE MANOSQUE LOUIS RAFFALLI	14 067 000
	EPS VALLEE DE LA BLANCHE	1 172 000
	CENTRE HOSPITALIER DE DIGNE LES BAINS	7 272 000
	EPS LUMIERE DE RIEZ	300 000
	EPS DUCELIA CASTELLANE	522 000
	EPS PIERRE GROUES DE BARCELONNETTE	581 000
Hautes-Alpes	CENTRE MEDICAL RIO VERT	1 417 000
	CENTRE HOSPITALIER AIGUILLES QUEYRAS	300 000
	CH LES ESCARTONS A BRIANCON	8 779 000
	CENTRE HOSPITALIER D'EMBRUN	1 223 000
	CENTRE MEDICAL LA DURANCE	300 000
	CHI DES ALPES DU SUD	24 965 000
	CENTRE MEDICAL CHANT'OURS	1 527 000
Alpes-Maritimes	CHS SAINTE MARIE NICE	1 548 000
	LA MAISON DU MINEUR	300 000
	HOPITAUX DE LA VESUBIE	300 000
	LES LAURIERS ROSES CHAINES DE VIE 06	2 220 000
	CH SAINT MAUR SAINT ETIENNE TINEE	776 000
	CRF ORSAC MONT FLEURI	902 000
	CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE	1 950 000
	CH SAINT ELOI DE SOSPEL	2 305 000
	HOP PEDIATRIQUES DE NICE CHU LENVAL	1 503 000
	CH D'ANTIBES JUAN LES PINS	5 015 000
	CH DE CANNES SIMONE VEIL	23 393 000
	POLE SANTE VALLAURIS GOLFE JUAN	1 331 000
	CTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE	125 700 000
	CTRE CARDIO MEDICO CHIRURGICAL TZANCK	808 000
	CH LA PALMOSA DE MENTON	1 029 000
	CLINIQUE LES CADRANS SOLAIRES	573 000
	CH SAINT LAZARE DE TENDE	300 000
CENTRE ANTOINE LACASSAGNE	1 000 000	

Bouches-du- Rhône	UGECAM PACA CORSE SIEGE	8 749 000
	INSTITUT PAOLI CALMETTES	5 032 000
	CENTRE GERONTOLOGIE DEPARTEMETAL	748 000
	HOPITAUX DES PORTES DE CAMARGUE	1 524 000
	CHI AIX PERTUIS	8 322 000
	HOPITAL EUROPEEN	42 763 000
	CHS MONTPERRIN	4 648 000
	CH LOUIS BRUNET D'ALLAUCH	776 000
	CENTRE HOSPITALIER GENERAL D'AUBAGNE	9 011 000
	HOPITAL DU PAYS SALONNAIS	3 555 000
	CLINIQUE SAINTE ELISABETH	657 000
	CLINIQUE L'ANGELUS	300 000
	CLINIQUE DE BONNEVEINE	300 000
	CENTRE HOSPITALIER GENERAL LA CIOTAT	3 339 000
	APHM DIRECTION GENERALE	250 596 172
	MATERNITE CATHOLIQUE PROVENCE L'ETOILE	649 000
	HJ LE RELAIS SERENA	643 000
	CENTRE HOSPITALIER JOSEPH IMBERT ARLES	6 586 000
	CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES	5 304 000
	LA MAISON	300 000
	SSR PEDIATRIQUE VAL PRE VERT	300 000
	HOPITAL DE JOUR CALYPSO	100 000
	HOPITAL DE JOUR DE LA CIOTAT	100 000
HAD SOINS ASSISTANCE	100 000	
Var	MOYEN SEJOUR DU COS BEAUSEJOUR	300 000
	ETABLISSEMENT DE SANTE JEAN LACHENAUD	300 000
	HOPITAL LEON BERARD	300 000
	CH DEPARTEMENTAL DU VAR AU LUC	559 000
	CH JEAN MARCEL DE BRIGNOLES	3 221 000
	CH DE LA DRACENIE DE DRAGUIGNAN	3 819 000
	CH DE HYERES MARIE JOSEE TREFFOT	5 055 000
	CHI DE FREJUS SAINT-RAPHAEL	6 098 000
	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT TROPEZ	3 804 000
	CHI TOULON LA SEYNE SUR MER	85 925 000
	CHS PIERREFEU DU VAR HENRI GUERIN	1 092 000
	POLYCLINIQUE MUTUALISTE MALARTIC	2 043 000
Vaucluse	CENTRE HOSPITALIER DU PAYS D'APT	1 870 000
	CENTRE HOSPITALIER DE CARPENTRAS	300 000
	CENTRE HOSPITALIER DE GORDES	387 000
	CENTRE HOSPITALIER ISLE SUR LA SORGUE	300 000
	CH LOUIS GIORGI D'ORANGE	3 531 000
	CENTRE HOSPITALIER DE SAULT	774 000
	CH VAISON LA ROMAINE	820 000

Vaucluse	CH JULES NIEL DE VALREAS	2 727 000
	CHS DE MONTFAVET	300 000
	INSTITUT SAINTE CATHERINE	7 363 000
	CHI CAVAILLON LAURIS	1 748 000
	CH D'AVIGNON HENRI DUFFAUT	22 000 000
	HADAR	300 000

ANNEXE 2 : LISTE DES PROJETS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ACCOMPAGNÉS FINANCIÈREMENT DANS LE CADRE DU SÉGUR

L'annexe proposée ici comporte des montants qui sont prévisionnels à ce stade. Ces sommes seront actualisées au fil de l'avancement des projets présentés.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

Établissement	Projet	Coût prévisionnel (€)	Aide prévisionnelle ARS (€)
CH de Manosque	Extension à l'arrière du bâtiment pour augmenter la capacité de l'établissement et créer 10 lits en unité de soins palliatifs	2 500 000	1 250 000
CH de Digne	Schéma directeur immobilier psychiatrie	22 000 000	13 200 000
	Extension de la réanimation	2 000 000	1 000 000
CH de Riez	Projet de centre éducatif fermé : réhabilitation de La Friche	2 000 000	2 000 000
	Reconstruction partielle et réhabilitation du site	4 500 000	2 700 000

ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Établissement	Projet	Coût prévisionnel (€)	Aide prévisionnelle ARS (€)
Ehpad Résidence le Parc (Entrevaux)	Reconstruction de l'Ehpad (71 lits et 36 places de SSIAD) rattaché au centre hospitalier de Puget Théniers, avec création de 3 places d'hébergement temporaire d'urgence par transformation	13 400 000	4 000 000
Ehpad CH de Riez	Réhabilitation – modernisation d'un Ehpad de 63 places (+ SSIAD de 33 places) : création 5 chambres simples + parties communes	Montants à déterminer	Montants à déterminer
Ehpad St André (Manosque)	Réhabilitation – modernisation d'un Ehpad de 50 places	Montants à déterminer	Montants à déterminer
Ehpad Les Cigalines (Sisteron)	Restructuration d'un Ehpad de 53 places	Montants à déterminer	Montants à déterminer

2021

HAUTES-ALPES

ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

Établissement	Projet	Coût prévisionnel (€)	Aide prévisionnelle ARS (€)
CH Embrun	Reconstruction	18 000 000	11 600 000
CH Briançon	Projet de relocalisation de la psychiatrie ambulatoire extrahospitalière	2 935 000	1 304 596 (2018 + 2020) + 1 230 400 (2021)
CHI Alpes du Sud (Gap-Sisteron)	<i>Enveloppe d'aide réservée pour des projets de reconstruction (recomposition de l'offre hospitalière haut-alpine sur le bassin gapençais autour d'un rapprochement public/privé) qui sont au stade de la réflexion. Leurs coûts prévisionnels ne sont, à ce jour, pas encore définis.</i>	Coût à définir	7 500 000

2021

ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Établissement	Projet	Coût prévisionnel (€)	Aide prévisionnelle ARS (€)
Ehpad Chabre (Laragne – Monteglin)	3 ^e phase d'un projet sanitaire - médico-social : reconstruction de l'Ehpad (50 places) + création d'un PASA de 12 places	5 400 000	2 600 000
Ehpad Augustin Guillaume (Guillestre)	Reconstruction d'un Ehpad de 115 places (+ PASA de 14 places)	Montants à déterminer	
Ehpad Les Chanterelles (Embrun)	Reconstruction d'un Ehpad de 83 places (+ PASA de 14 places)	Montants à déterminer	

2021

ALPES-MARITIMES

ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

Établissement	Projet	Coût prévisionnel (€)	Aide prévisionnelle ARS (€)
CHU de Nice + Centre Antoine Lacassagne (Nice) + Fondation Lenval	Regroupement des laboratoires (schéma directeur CHU) <i>Enveloppe d'aide réservée pour des projets de reconstruction (coopérations entre le CHU de Nice et la fondation Lenval autour de la pédiatrie / coopération entre le CHU de Nice et le CAL sur la cancérologie) qui sont au stade de la réflexion. Leurs coûts prévisionnels ne sont, à ce jour, pas encore définis.</i>	60 000 000	36 000 000
CH Grasse	Plateforme ville-hôpital	7 500 000	2 250 000
CH Antibes Juan Les Pins	Réhabilitation des plateaux médico-techniques & des blocs	25 000 000	5 000 000
CH Puget Théniers	Restructuration	6 600 000	3 300 000
CH Tende	Reconstruction à la suite de la tempête Alex	14 000 000	Dispositifs de financement spécifiques + 1 000 000

ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Établissement	Projet	Coût prévisionnel (€)	Aide prévisionnelle ARS (€)
Ehpad du CCAS de Nice	Reconstruction et regroupement de deux EHPAD de 125 lits et d'un accueil de jour de 15 places	22 900 000	4 000 000
Ehpad Escalinada (Villefranche-sur-Mer)	Reconstruction - reconstruction - d'un EHPAD de 203 places sur deux sites de 80 et 153 places qui porte également un SSIAD de 80 places	Montants à déterminer	à déterminer
Ehpad Fondation Gastaldy (Gorbio)	Reconstruction - Restructuration d'un EHPAD de 149 places (+PASA de 14 places et AJ de 15 places)	Montants à déterminer	à déterminer
Ehpad Pôle santé (Vallauris)	Restructuration d'un Ehpad de 205 places	Montants à déterminer	à déterminer
Ehpad de Puget Théniers	Restructuration d'un Ehpad de 134 places	Montants à déterminer	à déterminer
Ehpad Victor Nicolai (Peille)	Restructuration d'un Ehpad de 171 places	Montants à déterminer	à déterminer

2021

BOUCHES-DU-RHÔNE

ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

Établissement	Projet	Coût prévisionnel (€)	Aide prévisionnelle ARS (€)
CH Arles	Opération publique-privée : regroupement de l'ensemble des activités du centre hospitalier d'Arles / de la clinique Jeanne d'Arc + Paoli (groupe ELSAN) sur le site du CH d'Arles	24 800 000	15 040 000
CH Aubagne	Reconstruction Restructuration de la salle de surveillance post-interventionnelle	115 000 000 726 000	92 000 000 726 000
CH Martigues	Restructuration hospitalisation complète, regroupement des consultations externes et rénovation de l'unité de chirurgie ambulatoire	50 000 000	28 305 000
CH Salon-de-Provence	Pharmacie : travaux à la suite d'une inondation Reconstruction	478 000 130 000 000	478 000 78 000 000
Almaviva Santé	Extension / rénovation de la clinique de Marignane dans le cadre de la réflexion sur l'offre de soins autour de l'Étang de Berre	40 000 000	4 000 000
CH Edouard Toulouse (Marseille)	Rénovation du pôle sanitaire de psychiatrie générale de Saint-Mauront (CMP, HDJ, CATTP)	9 200 000	4 600 000
Clinique Sainte-Marthe (Association hospitalière Saint-Joseph)	Restructuration du site	3 000 000	1 800 000
CHI Aix-Pertuis	Restructuration du service d'accueil des urgences	4 450 000	2 000 000
Centre gériatrique départemental (Marseille)	Reconstruction	32 981 000	1 995 000
Hôpitaux Porte de Camargue (Tarascon)	2 ^e tranche travaux d'amélioration de la sécurité et d'aménagement de l'hébergement de rénovation des unités de soins	3 257 000	1 857 000

ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Établissement	Projet	Coût prévisionnel (€)	Aide prévisionnelle ARS (€)
Ehpad Roger Duquesne (Aix-en-Provence)	Projet de restructuration, mise aux normes et dédoublement de chambres de l'Ehpad rattaché au CH Aix-en-Provence	624 750	374 850
Ehpad MRPI La Durance Noves Cabannes	Projet de restauration - extension d'un Ehpad	Montants à déterminer	
CH Arles – Ehpad Jeanne Calment	Volonté de l'Ehpad de s'inscrire dans un projet structurant : regroupement, création d'un Ehpad hors les murs et d'un PASA	Montants à déterminer	

VAR ⁽¹⁾

**ÉTABLISSEMENTS
 SANITAIRES**

Établissement	Projet	Coût prévisionnel (€)	Aide prévisionnelle ARS (€)
CHI Fréjus Saint-Raphaël	Restructuration du service d'accueil des urgences	22 000 000	15 680 000
CH Draguignan	Mise en oeuvre du schéma directeur immobilier (restructuration globale du site)	20 000 000	12 000 000
CH Brignoles + CH Luc-en-Provence	En lien avec fusion CH de Brignoles / du Luc en Provence (01/2022) -> réflexion quadrisites	20 000 000	16 000 000
CHI Toulon – La Seyne	<i>Enveloppe d'aide réservée pour des projets de restructuration (traduction immobilière du schéma directeur immobilier pour les établissements Toulon et Hyères) qui sont au stade de la réflexion. Leurs coûts prévisionnels ne sont, à ce jour, pas encore définis.</i>	Coût à définir	18 000 000
CHS Pierrefeu-du-Var	Mise en oeuvre du schéma directeur immobilier (restructuration globale du site)	20 000 000	6 000 000
	Construction d'une unité TED	5 500 000	2 200 000

2021

VAR ⁽²⁾

**ÉTABLISSEMENTS
MÉDICO-SOCIAUX**

Établissement	Projet	Coût prévisionnel (€)	Aide prévisionnelle ARS (€)
Ehpad Bouen Seren (Bargemon)	Reconstruction totale de l'Ehpad (60 lits et 60 places de SSIAD) avec déploiement d'un dispositif d'Ehpad hors les murs sur le territoire	9 700 000	2 800 000
Ehpad Notre Dame des Anges (Lorgues)	Regroupement de deux Ehpad de 55 et 56 lits (l'un à Lorgues, l'autre à Callian)	10 500 000	2 900 000
Ehpad Félix Pey (Solliès-Pont)	Reconstruction totale & extension de l'Ehpad (78 lits) avec déploiement d'un dispositif « hors les murs » et de suppléance à domicile sur le territoire	13 800 000	3 500 000
Ehpad Le Verdon - ADAPEI (Saint-Julien Le Montagnier)	Restructuration d'un Ehpad de 80 places (+ PASA de 12 places)	Montants à déterminer	
Ehpad La Marquisanne I & II (Toulon)	Projet de réhabilitation de 2 Ehpad de 199 places	Montants à déterminer	
CH Brignoles - Luc Ehpad La Source Ehpad du Luc	Projet de reconstruction de 2 Ehpad de 274 places	Montants à déterminer	
CH Fréjus St Raphaël Ehpad La Chénaie	Projet de reconstruction d'un Ehpad de 60 places sur le site hospitalier	Montants à déterminer	
Ehpad du CH Hyères	Projet de reconstruction de la filière médico-sociale personnes âgées du CH Toulon dont l'activité médico-sociale est éclatée entre les sites de Toulon et de Hyères	Montants à déterminer	

VAUCLUSE

**ÉTABLISSEMENTS
SANITAIRES**

Établissement	Projet	Coût prévisionnel (€)	Aide prévisionnelle ARS (€)
CH Avignon	Rénovation des secteurs d'hospitalisation	90 000 000	54 000 000
	Extension/restructuration : SAU, UHCD, hémodialyse	9 000 000	4 500 000
	Réanimation	10 000 000	4 500 000 (2020) + 4 500 000 (2021)
CHS Montfavet (Avignon)	Humanisation du site	8 000 000	2 400 000
	Création USIP	3 600 000	1 080 000
Synergia (Carpentras)	Rénovation, réhabilitation, extension du plateau ambulatoire	1 200 000	600 000
CH Orange	Création d'un plateau de rééducation multimodal et multidisciplinaire à la suite du rapatriement des lits de SSR de Bollène	5 000 000	1 500 000

2021

**ÉTABLISSEMENTS
MÉDICO-SOCIAUX**

Établissement	Projet	Coût prévisionnel (€)	Aide prévisionnelle ARS (€)
Ehpad L'Oustalet (Malaucène)	Réhabilitation et extension (63 lits)	7 100 000	1 100 000
CH de Cavaillon-Lauris Ehpad	Projet de restructuration de la filière médico-sociale personnes âgées de l'hôpital de Cavaillon : regroupement sur site unique de Cavaillon de 107 places d'Ehpad (+12 places d'AJ) + PASA de 14 places)	Montants à déterminer	
Ehpad St André - COALLIA (Morières-lès-Avignon)	Réhabilitation d'un Ehpad de 80 places et d'un PASA de 14 places	Montants à déterminer	
Ehpad Le Tilleul d'Or Ehpad Les Arcades (Sablet - Sainte Cécile les Vignes)	Regroupement de 2 Ehpad de 46 (Sablet) et 66 places (Ste Cécile) + PASA de 14 places	Montants à déterminer	
Ehpad l'Age d'Or (Cucuron)	Reconstruction/restructuration/extension d'un Ehpad de 51 places + extension de 19 places	Montants à déterminer	

2021



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse

Sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr